

## J. 2. Compétences Profil "Encadrant"

**Profil "encadrant"** : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux et dans le suivi de ceux-ci (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR "encadrant".

N°	Compétences	Thèmes à aborder	Résultats attendus
CE.1	Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau	a) Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence b) Les acteurs et les étapes d'un projet de travaux c) Le rôle et les responsabilités : - Du responsable de projet - De l'exploitant de réseau - De l'encadrant - De l'opérateur	Décrire les missions et limites de responsabilités de chaque acteur  Décrire les étapes d'un projet de travaux
CE.2	Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques	a) Les différents types de réseaux. b) La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles.	Identifier un réseau et le classer selon les risques Collecter et transmettre les informations
CE.3	Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux	Techniques d'intervention adaptées aux réseaux et à l'environnement	Les techniques employées respectent les recommandations liées aux différents réseaux
CE.4	Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier	Procédures : DT, DICT, DT-DICT conjointe, IC, ATU,...	Tenir à disposition le dossier DICT sur le chantier Faire appliquer les recommandations propres au chantier
CE.5	Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention	a) Exploitation d'un plan de réseaux b) Les classes de précision c) Le marquage-piquetage d) Analyse de l'environnement et identification des affleurants	Savoir analyser les plans de réseaux Exploiter un compte rendu de marquage piquetage Repérer les affleurants et les comparer aux plans
CE.6	Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle	a) Les EPC adaptés b) Les EPI adaptés	Les moyens de protection collective et individuelle utilisés sont adaptés au chantier
CE.7	Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition	Principes et obligations liés aux AIPR	Respecter les règles de mise en œuvre de l'IPR sur le chantier
CE.8	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier	Les techniques de travaux et les nouvelles méthodes de travail	Choisir le matériel et la technique adaptés à la situation Adapter la technique de travaux
CE.9	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet	a) Les situations d'anomalies b) Le repérage des anomalies c) La conduite à tenir	Repérer les anomalies Prendre les décisions adaptées à la situation rencontrée pour assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement

N°	Compétences	Thèmes à aborder	Résultats attendus
<b>CE.10</b>	Appliquer les règles d'arrêt de chantier	a) Les cas de points d'arrêt. b) Les procédures d'arrêt de chantier	Identifier la situation d'arrêt de chantier et appliquer la procédure adaptée
<b>CE.11</b>	Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux	Les différents dispositifs d'arrêt et leur accessibilité	Les accès aux ouvrages sont maintenus conformément aux prescriptions
<b>CE.12</b>	Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage	a) La procédure en cas d'anomalie b) La procédure en cas de dommage (règle des 4A)	Appliquer la procédure adaptée Compléter le constat contradictoire Mettre en œuvre la règle des 4A
<b>CE.13</b>	Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique	Obligation, enjeu, procédure du géoréférencement et récolement	Préparer et planifier les interventions utiles au récolement